

CANDIDATEZ AUX TROPHÉES DE L'EAU DE L'AIN

L'État, le Département et les Chambres consulaires lancent un concours "Les Trophées de l'Eau de l'Ain" pour promouvoir les idées innovantes et les démarches exemplaires visant à réduire la consommation d'eau.

Ces trophées sont ouverts à tous les acteurs du territoire œuvrant pour une gestion durable de l'eau (collectivités publiques, acteurs économiques, syndicats d'eau potable et d'assainissement, bailleurs sociaux, centres hospitaliers, établissements scolaires, associations...), sous réserve que leur action soit réalisée en totalité ou en partie dans l'Ain.

Ce concours vise à identifier, valoriser et récompenser les initiatives qui contribuent à préserver, économiser ou réutiliser la ressource en eau.

→ Règlement du concours et dépôt des candidatures jusqu'au 30 janvier 2025 sur www.ain.fr/trophees-eau

Trophées de l'Eau, une action "l'Eau de l'Ain"



La sobriété, l'adaptation au changement climatique et la résilience dans les différents usages de l'eau sont des problématiques prégnantes dans le Département de l'Ain.

Le 20 juin 2023 étaient organisés "Les ateliers de l'eau". Au cours de cet événement, collectivités, acteurs publics et privés, associations, représentants des usagers ont identifié 31 idées d'actions prioritaires pour préserver la ressource en eau. Les "Trophées de l'Eau" font partie de ces actions.

- 30 janvier 2025 : clôture des candidatures
- Du 15 février au 9 mars 2025 : votes pour le prix du public
- 21 mars 2025 : remise des trophées

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr